

Charte sportive du CN La Chaux-de-Fonds

Saison 2026 – 2027

La présente charte du CNCF, fixe quelques règles de bon fonctionnement qui permettront l'épanouissement de tous, quel que soit leur niveau sportif, dans un esprit de confiance mutuelle nageurs-entraîneurs-parents. Le club demande à tous (nageurs, parents) de la respecter. Signée au début de chaque saison sportive, elle représente un engagement moral de la part de tous.

GROUPES ET CRITERES D'ACCES

Plusieurs groupes existent au sein du CNCF, ceux-ci étant établis par la Commission Technique selon les critères suivants : **les critères physiologiques** (âge, appartenance à une catégorie), **les critères techniques** (maîtrise des techniques de nage, évaluation chronométrique) et **les critères personnels à chaque nageur(se)** (motivation, ambition, comportement, régularité). Ce sont les entraîneurs qui déterminent le passage d'un groupe à un autre. La notification du passage de groupe se fait **directement auprès du (de la) nageur(se)** concerné(e). Chaque groupe possède ses heures d'entraînements et ses exigences spécifiques.

FREQUENTATION DES ENTRAÎNEMENTS

Chaque nageur(se) s'engage à respecter le nombre et les horaires d'entraînements exigés par son groupe. En cas d'absence, l'entraîneur concerné **doit impérativement être averti** (sms, téléphone, courriel). Les parents s'engagent à conduire leurs enfants aux entraînements et aux compétitions prévues avec l'entraîneur. Ils sont responsables de leur enfant avant et à la fin de l'entraînement. L'entraîneur ne pourra être tenu pour responsable des incidents survenus en dehors des horaires d'entraînement. Le parent n'intervient pas pendant les entraînements ou les compétitions.

CONCOURS

Participation aux concours

Chaque nageur(se) doit participer à au moins **1 concours externe prévu pour son groupe par semestre**, en plus des **concours internes, qui sont obligatoires** pour l'ensemble des groupes.

Qualification Romande et/ou Suisse

La participation aux concours de niveau romand et/ou suisse requiert des temps de qualification. Pour y participer les nageurs doivent répondre aux critères de qualification (réalisation de temps limites, assiduité aux entraînements selon le pourcentage de présence demandé).



Inscriptions

Avant chaque concours, une **pré-inscription** est envoyée aux parents des nageur(se)s concerné(e)s (WhatsApp). Une fois les inscriptions confirmées, ce sont les entraîneurs responsables qui déterminent les nages qui seront effectuées. **En cas de non participation** : prévenir soit le chef technique, soit l'entraîneur. Dans tous les cas, les frais engagés par le CNCF (inscriptions, hébergement, transport) resteront à la charge du (de la) nageur(se), **si aucun certificat médical** n'est présenté.

Hébergement

Lors de l'envoi des pré-inscriptions, il sera nécessaire de préciser si le (la) nageur(se) souhaite prendre une réservation (s'il y a lieu) ou non avec le reste du groupe. C'est ensuite **uniquement le CNCF** qui se charge des réservations d'hôtel.

Transport

Les déplacements se font généralement en véhicules privés. **Les parents qui pourront se déplacer et transporter des nageur(se)s** pourront s'annoncer ou se mettre directement en relation avec d'autres parents. Dans le cas où un autre transport devait être utilisé (minibus, train), toute personne se verra facturer un forfait de CHF 35.- pour celles se déplaçant avec un véhicule de location ou de CHF 15.- par trajet pour celles se déplaçant avec le train. Lors du retour, **aucun(e) nageur(se) ne sera déposé(e) devant son domicile** pour des questions de sécurité (**sauf si présence des parents !**).

CAMPS

Participation aux camps

Chaque athlète s'engage à participer **au(x) camp(s) prévu(s) pour son groupe**. Un acompte sera demandé avant le camp afin de confirmer les réservations. Exception : le camp d'été est obligatoire pour les qualifié(e)s afin de valider la participation aux Championnats nationaux estivaux.

Organisation

Une **communication avec les renseignements** (lieu, durée, prix, encadrement,...) est envoyée aux nageur(se)s concerné(e)s avec un délai de réponse pour la confirmation de participation. Une **fiche de liaison** est ensuite remise aux participants (informations sur la santé, problèmes ou traitements particuliers, personnes responsables à joindre en cas de problème,...) qui sera à remettre à l'entraîneur.

Groupes concernés

Il y a plusieurs camps durant la saison organisés soit à domicile, soit à l'extérieur, destinés à tous ou à certains groupes uniquement : celui d'automne tout comme celui de printemps est pour tous les groupes ; le camp de préparation d'hiver pour les qualifié(e)s aux Championnats suisses d'hiver et pour les nageur(se)s méritant(e)s et régulier(ère)s des groupes concernés (COMP5, 6 et 7) selon accord des entraîneurs et du Comité ; le camp de préparation été pour les qualifié(e)s aux Championnats suisses d'été.



SWIM-A-THON

La participation au Swim-a-thon est **obligatoire** (participation financière **et sportive**), et impose une recherche de don d'un **minimum de CHF 150.-**. Cette manifestation permet de financer de nombreuses activités organisées par le CNCF. La non-participation entraînera une facturation à plein tarif de toutes les activités auxquelles le (la) nageur(se) aura participé.

COMPORTEMENT

Un comportement irréprochable de la part des nageur(se)s est exigé lors de chaque activité organisée par le CN La Chaux-de-Fonds. Cela inclut **le respect** des règles d'entraînements (charte remise par l'entraîneur), de fonctionnement des piscines (douches, vestiaires, ...) et du matériel.

Chaque nageur s'engage à **faire preuve de politesse, fair-play et de respect** envers les entraîneurs, les parents, les autres nageurs (ils s'encouragent et se soutiennent) et, de manière générale, toutes les personnes qu'ils croisent tant à l'entraînement qu'en compétition (juges, concurrents).

Chaque nageur est fier de faire partie du club, il participe activement aux manifestations proposées en portant la tenue du club.

En cas de besoin, les parents prennent un rendez-vous avec l'entraîneur. Ils lui font notamment part d'éventuels signes de surmenage, de difficultés scolaires, de problèmes familiaux ou de santé pouvant altérer le moral du nageur et le bon déroulement de son entraînement.

Chaque parent veille à ce que son enfant respecte la présente charte.

BÉNÉVOLAT

Le parent participe à la vie active du club (il est attendu **au moins 2 engagements dans la saison** et par nageur-se) et respecte les décisions des entraîneurs, des juges et des dirigeants. Il n'oublie pas que **les dirigeants sont bénévoles et donnent de leur temps et de leurs compétences pour le club** et que tout le monde a droit à l'erreur.

CANAUX DE COMMUNICATION

Les informations seront diffusées durant la saison de diverses manières : principalement sur le groupe "Whats'App" ou par courriel, mais également via le site internet, les panneaux d'affichage à la piscine (hall + vitrine) ou encore plus rarement par courrier. **Restez attentifs aux informations et prenez le temps de répondre svp !** Toute réponse remise hors délai ne pourra pas être prise en considération pour des raisons logistiques.

En cas de non respect de ces règles de fonctionnement, il ne sera toléré que deux avertissements. Au-delà, le (la) nageur(se) s'exposera à l'exclusion du club.

Charte sportive du CN La Chaux-de-Fonds

Saison 2026 – 2027

**Coupon- réponse à remettre à Alexis MANAIGO, au plus tard le 05 septembre 2026
ou par email à l'adresse: chef.technique@cncf.ch**

Nous avons pris connaissance des règles de fonctionnement du CN La Chaux-de-Fonds.

Durant la saison sportive, il est susceptible que votre(vos) enfant(s) soi(en)t pris en photo durant les compétitions, camps ou toutes autres manifestations organisées par le CNCF et que celui-ci (ceux-ci) soi(en)t affiché(s) sur une photo de notre site web. Si cela devait ne pas vous convenir, merci de vous annoncer auprès d'un responsable du club.

Les Parents,

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Date : _____ Signatures : _____

J'ai bien pris connaissance des règles de fonctionnement du CN La Chaux-de-Fonds et je m'engage à les respecter.

La nageuse, Le nageur,

Nom : _____ Prénom : _____

Date : _____ Signature : _____